Réf. Farde e-Assemblées : 2490627

N° OJ : **106**

Projet d'Arrêté - Conseil du 12/12/2022

Objet : Convention de coopération entre la Ville de Bruxelles, pouvoir organisateur de la Haute Ecole Francisco Ferrer et la Haute Ecole Libre de Bruxelles Ilya Prigogine pour l'organisation d'études en vue de la délivrance d'un diplôme conjoint (Codiplômation en Electronique appliquée).

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale;

Vu le décret du 5 août 1995 fixant l'organisation générale de l'enseignement supérieur en Hautes Ecoles;

Vu le décret du 9 septembre 1996 relatif au financement des Hautes Ecoles organisées ou subventionnées par la Communauté française;

Vu le Décret du 7 novembre 2013 de la Communauté française définissant le Paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études;

Vu la Convention-cadre signée entre les parties en date du 7 décembre 2009, conclue pour une entrée en vigueur pour l'année académique 2009-2010;

Considérant que la présente convention s'inscrit dans le cadre du Pôle universitaire européen de Bruxelles Wallonie, au sein duquel la Haute Ecole Libre de Bruxelles Ilya Prigogine et la Haute Ecole Francisco Ferrer sont associées dans le but d'optimiser le parcours d'études de l'étudiant, de garantir et de renforcer les complémentarités, tant sur le plan de l'enseignement que sur celui de la recherche;

Considérant que les parties ont décidé de s'accorder sur le fait de désigner une école de référence;

Considérant que la convention approuvée par le Conseil communal le 18 novembre 2019 a été revue;

Vu l'avis de la Commission paritaire locale de l'enseignement supérieur du 16 novembre 2022;

Vu l'avis de la Section de l'Instruction publique;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : la convention de coopération entre la Ville de Bruxelles, Pouvoir organisateur de la Haute Ecole Francisco Ferrer et la Haute Ecole Libre de Bruxelles Ilya Prigogine pour l'organisation d'études en vue de la délivrance d'un diplôme conjoint (Codiplômation en Electronique appliquée).

Annexes :

Convention FR (Consultable au Secrétariat des Assemblées)